Appel à manifestation d'intérêt pour l'occupation du domaine public portuaire, en vue d'une activité de services à la filière halieutique : fourniture de matériel

---

AVIS DE PUBLICITE

N° 20261123 138

SECTION I – DENOMINATION ET ADRESSE DE L'AUTORITE COMPETENTE :

Société d'Exploitation des Ports du Détroit (SEPD), 285 avenue du Mérite Maritime, 62100 Calais ; Tél. : 03.21.46.29.00.

La SEPD est titulaire d'un contrat de délégation de service public portant sur le port de Boulogne-sur-Mer – Calais signé le 19 février 2015 avec la Région Haut-de-France.

SECTION II – OBJET DE LA PUBLICITE :

La société COPEBO a manifesté son intérêt auprès de la SEPD en vue de poursuivre l'occupation d'une dépendance du domaine public située sur le port de Boulogne-sur-Mer sur l'emprise parcellaire, identifiée parcelle 8 de l'îlot 10, cadastrée BH 286, soit une superficie totale de 1 127 m² aux fins d'exercer dans le bâtiment qui y est édifié l'activité de services à la filière halieutique : fourniture de matériel.

La société COPEBO dispose d'une AOT dont l'échéance vient à expiration le 24 octobre 2030.

Elle a sollicité à cet effet une autorisation d'occupation temporaire constitutive de droits réels d'une durée de 10 ans justifiée par l'amortissement comptable des investissements projetés sur la même période.

Par le présent avis de publicité, portant « Appel à manifestation d'intérêt », la SEPD entend s'assurer de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente portant sur la parcelle susvisée, et relative à la délivrance du titre projeté, par application de l'article L. 2122--1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP) dans sa rédaction issue de l'Ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques.

SECTION III – CARACATERISTIQUES ESSENTIELLES DE L'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PROJETEE :

1) AOT

- Objet de l'autorisation : autorisation conventionnelle d'occupation temporaire du domaine public constitutive de droits réels portant sur une parcelle située sur le port de Boulogne-sur-Mer, d'une superficie de 1 127 m² en vue d'exercer une activité de services à la filière halieutique : fourniture de matériel.

- Durée de l'autorisation : 10 ans justifiée par un amortissement comptable de la même durée des investissements liés au contrat.

- Montant prévisionnel de la redevance annuelle : EUR 5 829,88 € hors taxe, conformément au barème des tarifs publics en vigueur au 1er janvier 2026.

- Montant prévisionnel des investissements envisagés 29175,67 EUROS Hors Taxe

- Octroi de droits réels : oui.

- Lieu d'exécution : Boulogne-sur-Mer

- Date prévisionnelle de signature de l'autorisation 01/02/2026.

SECTION IV - MODALITES DE REPONSE AU PRESENT AVIS :

· Coordonnées de l'autorité compétente pour, le cas échéant, recevoir la manifestation d'intérêt

et toute demande relative au présent avis : Société d'exploitation des ports du détroit (SEPD),

285 Avenue du Mérite Maritime, 62100 Calais. Tél. : 03.21.46.29.00.

· Date limite pour manifester son intérêt : **8/12/2026**

SECTION V - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

· Nom et adresse de l'opérateur économique en faveur duquel les autorisations seront délivrées en l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente : la société **COPEBO**, Société à Responsabilité Limitée représentée par son Gérant en exercice Monsieur Frédéric MARECHAL, dont le siège est situé à **BOULOGNE/MER (62200)** au 40 Rue Alexandre Adam et immatriculée sous le numéro de SIRET **399 470 848 00017** au greffe du Tribunal de Commerce de BOULOGNE/MER.

· Date de publication du présent avis : 23/11/2026.